



Formulaire de description du projet Appel à projets 2019

« Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux »

A. Intitulé du projet (Le titre du projet doit être court et explicite)

☒ Emergence d'un projet alimentaire territorial

Mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial

Coopération d'acteurs pour la mise en œuvre de circuits alimentaires locaux.

Développement d'une dynamique généralisée sur l'ensemble du Pays Adour Landes Océanes, pour la mise en place d'une stratégie partagée visant à l'évolution vers un modèle alimentaire durable et local.

B. Calendrier du projet

Date prévisionnelle de début de projet : 01 /07/2019

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 /12./2020

L'opération soutenue ne doit pas durer plus de 18 mois.

C. Identification du chef de file - animateur du projet

RAISON SOCIALE (NOM) : Pays Adour Landes Océanes

N° SIRET : 200 083 996 00013

Statut juridique : Pôle d'équilibre Territorial et Rural

Adresse : 37 rue des artisans

Code postal : 40230 Commune : Saint Geours de Maremne

NOM Prénom du représentant légal : Serge POMAREZ

Fonction du représentant (maire, président...) : Président du PETR

Coordonnées de l'animateur du projet

Nom Prénom : Lucie MATHIEU JENSSONNIE

Adresse (si différente du siège) :

Code postal : Commune :

Téléphone : 05 58 57 41 40 Téléphone portable professionnel (facultatif) : 06 38 30 75 96

Courriel : lucie@pays-adour-landes-oceanes.com

D. IDENTIFICATION DES PARTENAIRES

PARTENAIRE	NOM DE LA STRUCTURE ET STATUT JURIDIQUE	POSITIONNEMENT FILIERE : AMONT (AGRI/AGRO), AVAL (COMMERCIALISATION, CONSOMMATEURS), INTERMEDIAIRE, ENTITE PUBLIQUE...	AIDE SOLLICITEE OUI/NON
1 – CHEF DE FILE	Pays Adour Landes Océanes	Entité publique de développement territorial	OUI
2	Eau Marensin Adour	Entité publique de distribution de l'eau potable	NON
3	CBE du Seignanx	Intermédiaire	NON
4	Agrobio40	Amont	NON
5	ALPAD	Amont	NON
6	CUMA 40	Amont	NON
7	UCR de Dax	Aval	NON
8	Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS)	Collectivité territoriale	NON
9	Communauté de Communes du Seignanx	Collectivité territoriale	NON
10	Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans (CCPOA)	Collectivité territoriale	NON
11	Communauté d'Agglomération du Grand Dax (CAGD)	Collectivité territoriale	NON
12	AMAP de Labenne Ondres Capbreton	Aval	NON
13	Collectifs citoyens	Aval	NON

E. RESUME DU PROJET

Le projet vise à coordonner le développement des circuits alimentaires locaux et/ou bio, sur l'ensemble du territoire du Pays Adour Landes Océanes. Les objectifs poursuivis sont l'accroissement de l'efficacité des projets en cours ou à venir par la coordination des actions, l'appréciation transversale de la problématique et la cohésion territoriale par la diffusion de la dynamique sur l'ensemble du territoire.

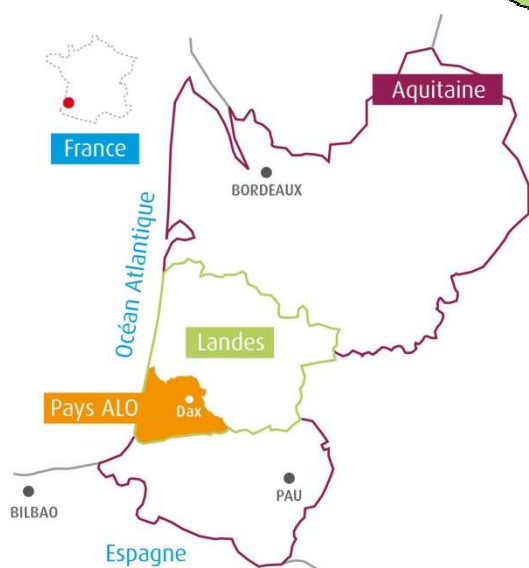
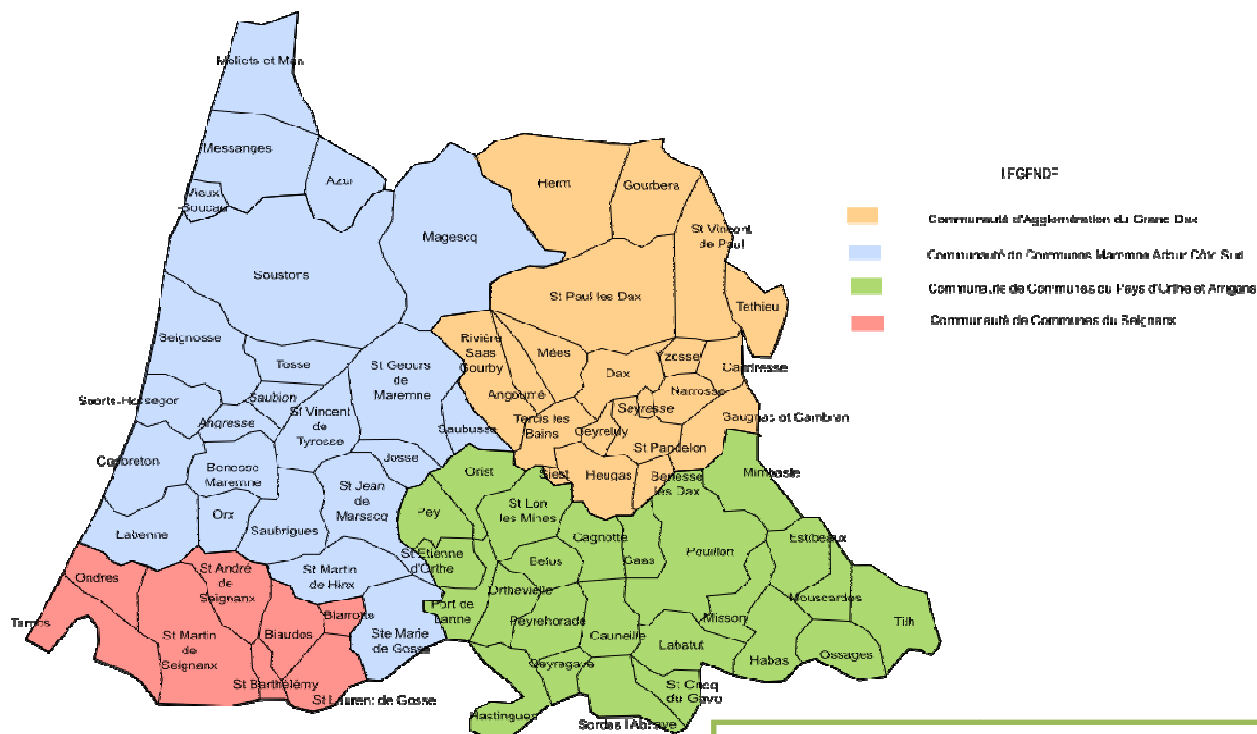
Pour y parvenir une mise en réseau des acteurs pilotes et des EPCI du territoire sera réalisée, ils seront rassemblés afin de créer un groupe projet. Puis, rapidement, une animation au plus près du terrain sera mise en place. Pilotée par le Pays Adour Landes Océanes, elle fera appel à la participation active du groupe projet et s'adressera à l'ensemble des acteurs de l'alimentation sur le territoire, en particulier les producteurs. Ces acteurs seront mobilisés pour la réalisation d'une cartographie dynamique et participative de leur territoire. Ce type d'animation-action, innovante dans le domaine, permettra à la fois de collecter de la donnée utile au développement des circuits alimentaires locaux et/ou bio, et de mobiliser les acteurs. L'intérêt est de permettre leur rencontre et la constitution de réseaux d'acteurs œuvrant pour le développement des circuits de proximité, des circuits courts, et de l'évolution du modèle agricole local.

A l'issue de cette animation, le Pays aura la charge de formuler une stratégie à moyen terme, assortie d'un plan d'actions chiffré, pour le développement d'une alimentation durable.

F. LOCALISATION DU PROJET

Le projet est-il inclut dans un Projet Alimentaire Territorial ? ☐ Oui ☒ Non

Insérer une carte ou plusieurs cartes localisant le territoire de projet, la ville principale, à échelle départementale et régionale. Précisez le nombre d'habitants de la ville principale du projet : Dax (20 891 habitants, Insee 2016)



Superficie : 1 489 km²

16% du territoire du département des Landes, 40% de sa population,

Nombre d'habitants : 172 058 en 2014

1,8% de croissance démographique/an

9903 entreprises enregistrées au 1/01/2012
(INSEE)

Principaux secteurs: commerce, transports, services

50% de l'artisanat du département

40% de l'industrie du département

28% de l'agriculture du département

1^{er} pôle thermal national

56% des capacités d'hébergement touristique

G. PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET

Description du besoin

En 2017, une **demande de la part de plusieurs groupes d'agriculteurs** qui s'inquiètent du devenir du modèle agricole de polyculture élevage dans les Barthes de l'Adour a débouché sur des débats concernant le devenir de l'agriculture locale et une inscription de la problématique agricole à l'agenda public local.

En 2018, la structure préparant la transformation de l'association de Pays en Pôle d'équilibre territorial et rural, décide de faire un point sur les attentes, besoins et opportunités notamment concernant la valorisation des ressources naturelles sur le territoire. Plusieurs échanges ont lieu avec et entre élus locaux et la direction du Pays pour établir les priorités du territoire. Au vu des précédents échanges et débats, il apparaît que la question agricole est la plus préoccupante et répond à une **demande urgente de la filière et des élus**. Le Pays Adour Landes Océanes est chargé de travailler sur la thématique.

Des liens sont immédiatement développés entre la problématique agricole et d'autres déjà traitées sur le territoire (environnement, tourisme, développement durable). De multiples contacts sont pris avec des acteurs agricoles, le SIBVA (syndicat de distribution de l'eau potable, nouvellement devenu Eau Marensin Adour en 2019), les structures de développement, la restauration collective, le CBE du Seignanx. Un groupe d'échanges est constitué entre les techniciens des EPCI (établissement public de coopération intercommunale) membres du Pays afin de travailler sur la question. Il apparaît rapidement que la problématique principale du territoire dépasse le prisme agricole et concerne plus globalement l'alimentation. Plusieurs initiatives individuelles sont recensées et il est rapidement constaté un déséquilibre territorial et une absence de relation et de coordination entre ces initiatives.

En 2019, les premiers échanges politiques concernant l'écriture du projet de territoire font ressortir que la question alimentaire est une préoccupation prioritaire partagée par les élus des quatre EPCI membres du Pays. Les inquiétudes concernent : le devenir de l'agriculture face au développement démographique du territoire et l'accès au foncier, la résilience et l'adaptation aux impacts du changement climatique et la capacité du territoire à nourrir sa population à l'avenir, une nécessaire évolution du modèle agricole pour répondre d'avantage aux besoins du territoire et des consommateurs, la possibilité pour la restauration collective de se fournir localement et en produits Bio, l'impact du modèle agricole actuel sur la qualité des sols et de l'eau, ou encore les différents niveaux d'engagement en faveur du développement des circuits alimentaires locaux observés sur le territoire et le manque de coordination dans le domaine.

Les élus ont exprimé à divers reprises la volonté de développer une politique locale forte en matière d'alimentation territoriale et en matière de soutien à l'agriculture et à son évolution.

L'enjeu est la mise en cohérence des actions et le développement de leur transversalité pour transformer des initiatives individuelles désorganisées en projets global et collectif pour le territoire.

• Etat des lieux

Revue des initiatives et actions existantes sur le territoire

Des outils existent de longue date sur le territoire. Par exemple : vente directe de la filière pêche au port de Capbreton et atelier de transformation multi produits à Sainte Marie de Gosse,... Mais la plupart ont un développement très récent et témoignent du développement d'une dynamique réelle sur le territoire :

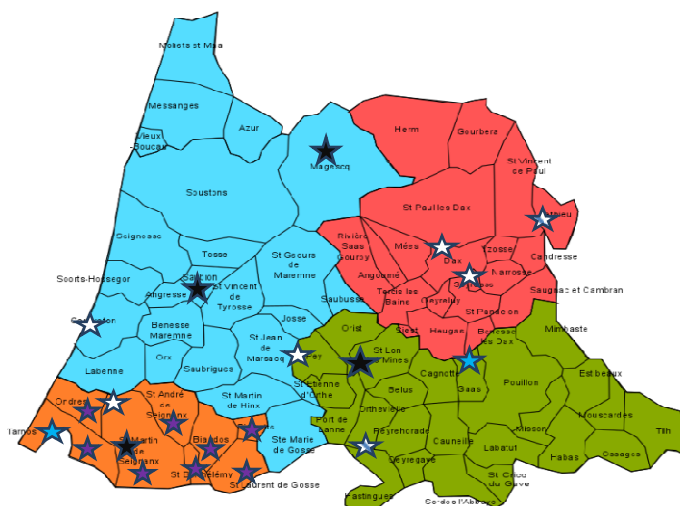
- **Plusieurs projets d'initiatives privées concernant la diversification des productions** : Installation d'un maraîcher à vocation d'insertion professionnelle à Saubion par Culture Solid'ère, création d'une production aromatique à Saint Martin de Seignanx, regroupement d'agriculteurs et création d'une éco ferme à Téthieu.
- **Développement d'outils de commercialisation en vente directe** : marchés de producteurs sur Labenne et Josse, création d'un restaurant de producteurs à Saint Marie de Gosse, halles de Dax, magasin de produits bio locaux à Saint Paul lès Dax (Biotinel).
- **Reconstruction du Moulin à vent de Bénesse les Dax**
- Action agricole engagée par le syndicat des eaux : Eaux Marensin Adour (EMA) sur le **captage d'eau prioritaire d'Oristen** en faveur d'une évolution de l'agriculture de l'aire d'alimentation du captage d'eau potable.
- Création par le département des Landes et de la Communauté de communes MACS d'un **Espace test agricole à Magescq** pour l'accompagnement de 2 maraîchers et d'installation sur un site porche d'un troisième maraîcher.
- **Le CBE du Seignanx porte un plan d'actions autour de quatre axes** : consolider et intensifier l'approvisionnement local pour la restauration collective, construire une démarche collective de qualité, renforcer les filières et la préservation du foncier, favoriser la création d'activités et l'insertion. **Il s'agit de la seule action stratégique recensée à ce jour sur le territoire.**

- Dans le cadre de la stratégie ci-dessus, la Communauté de communes du Seignanx souhaite mettre en place une étude foncière pour faire évoluer l'agriculture de façon à orienter d'avantage la production vers les besoins alimentaires locaux. Pour ce faire la Communauté de communes du Seignanx et le CPIE réaliseront une animation spécifique envers les agriculteurs sur le Seignanx. Ce projet de la Communauté de communes fait également l'objet d'un dépôt dans le cadre du présent appel à projets. Il s'agit d'une action pilote sur le territoire sur laquelle le présent projet de coordination et de massification pourra s'appuyer. En ce sens, les deux dossiers sont complémentaires.

D'autres projets sont à l'étude : création d'ateliers de transformation, conserverie, travail sur les friches, réalisation d'un annuaire papier sur CCPOA et mise en place d'un marché des saveurs.

Localisation des actions en faveur du développement des circuits de proximité

- ☆ Outil de commercialisation en vente directe
- ★ Outil de transformation (légumerie, moulin, atelier yaourt)
- ★ Actions à destination des producteurs
- ★ Plan d'actions visant à développer les circuits courts et de proximité



Le territoire apparaît assez dynamique en matière de développement des circuits alimentaires de proximité. De nombreuses initiatives se développent grâce à quelques acteurs (agriculteurs, collectivités ou AMAP) forts sur le territoire. Cependant, il y a peu de lien entre les actions et dynamiques observées, et certaines actions peuvent même se concurrencer du fait de la dynamique d'essaimage en progression sur le territoire.

Il ressort du bilan des actions menées sur le territoire

- **Il existe quelques acteurs très actifs** mais ils sont répartis inégalement sur le territoire et ne sont pas majoritaires.
- **Le travail sur la production et notamment sa diversification est à renforcer**
 - il est nécessaire de travailler sur les problématiques foncières sur un territoire où la concurrence pour le foncier est grande et l'agriculture céréalière de grande culture assez présente,
 - la production fruitière, or kiwi, est absente
 - la production maraîchère est insuffisante pour couvrir les besoins notamment en restauration collective
 - il est nécessaire de diversifier les productions locales mais que tout ne pourra pas être fait à l'échelle du territoire et une complémentarité avec l'ensemble des territoires des Landes et des Pyrénées Atlantiques semble indispensable et pourrait couvrir la plupart des besoins vivriers des consommateurs. *A fortiori* cette question ne peut être pensée à l'échelle d'un seul EPCI en raison d'une diversité insuffisante de terroir à cette échelle.
- **Une réflexion sur la commercialisation des productions est à faire** : réflexion sur l'identification des productions locales, repenser des modes de diffusion des aliments qui soient efficaces et économiquement viables et moins impactant sur l'environnement, la question de la formation des agriculteurs à la commercialisation, attentes des consommateurs, nouveau mode de vente se pose ; quels attentes et profils des consommateurs du territoire ?
- **il manque des ateliers de transformation et les initiatives qui se développent ne sont pas coordonnées** ce qui risque de créer des doublons sur un territoire assez restreint et d'engendrer des manques. Au moins 2 projets supplémentaires de légumerie sont envisagés sur le territoire. Quid de l'équilibre économique des équipements et de leur complémentarité ? quid de la transformation des productions viande, laitière et céréalière présentes sur le territoire, de la conserverie, des outils de surgélation ? Quels besoins réels et précis des consommateurs finaux ?

- **Les actions engagées manquent de transversalité :**
 - des liens sont possibles entre ESS et développement agricole, Culture solid'ère, et le restaurant Eole en sont un exemple, ils pourraient être développés. (tiers lieux agricoles, développement des projets coopératifs)
 - les actions en faveur de la réduction du gaspillage alimentaire n'apparaissent pas,
 - les questions sociales d'accès aux produits et de mode de consommation sont un peu abordés par le CPIE du Seignanx et au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Dax . Mais globalement la question de l'accessibilité alimentaire n'est pas traitée.
 - des solutions alliant l'aménagement du territoire et le développement alimentaire pourraient être étudiées, développement de l'agriculture urbaine, valorisation des friches...
 - le lien avec l'environnement est présent essentiellement à Orist. La question de la modification du modèle agricole vers un modèle plus durable est pourtant très présente dans les attentes des élus locaux. Un travail sur l'évolution du modèle agricole local qui favorise le développement d'une agriculture moins impactant sur la qualité de l'eau, les milieux et la santé est à développer.
 - les liens ne sont pas fait entre le développement des circuits alimentaires de proximité, les questions de logistique et les problématiques de mobilité très prégnantes sur le sud des Landes.
- **Le développement des circuits alimentaires locaux se fait de façon inégale sur le territoire :** un pôle très dynamique (le Seignanx), deux collectivités sur lesquelles des initiatives ponctuelles se développent et une EPCI (CCPOA) qui semble plus en retrait mais volontaires.
- **Il n'y a pas d'espace d'échanges et de travail en commun sur la question alimentaire** qui permette d'aborder l'ensemble de la question et de ses multiples aspects à l'échelle du Pays Adour Landes Océanes.

• Objectifs du projet

Le projet a pour cible les acteurs entreprenant sur le territoire et les acteurs institutionnels sur l'ensemble des quatre EPCI. Il bénéficiera à la restauration collective (UCR de Dax, cuisine centrale de MACS, et restaurant EOLE), aux producteurs et aux consommateurs.

Les enjeux pour le Pays étant de s'assurer de la **cohésion** et de **l'équilibre du territoire** et **d'accompagner la transformation du modèle agricole** vers un modèle plus adapté aux besoins et attentes des habitants et des collectivités en matière environnementale et de consommation locale.

Pour ce faire, le Pays se propose de **rassembler** et **coordonner** l'ensemble des initiatives et **d'animer le territoire** pour en susciter de nouvelles qui soient complémentaires de l'existant.

OS1 : Accroître l'efficacité des projets qui se développent

OO1.1 Coordonner les initiatives pour travailler les complémentarités

OO1.2 Etablir une stratégie partagée et un plan d'action opérationnel coordonné

OS2 : Diffuser la dynamique sur l'ensemble du territoire

OO2.2 : Capitaliser les expériences et développer des actions sur l'ensemble du territoire

OO2.1 : Massifier la dynamique par une mise en conviction du plus grand nombre d'acteurs

locaux

OS3 : Développer la transversalité et les liens entre l'ensemble des acteurs du système alimentaire

OO 3.1: Développer les échanges entre groupes d'acteurs

OO3.2 : Considérer la question de développement des circuits alimentaires locaux dans sa

globalité

OO3.3 : Mettre en place une gouvernance territoriale spécifique à la territorialisation de

l'alimentation

• Caractère structurant et opérationnel du projet pour les filières alimentaires

La surface agricole utile du Pays représente 37% du territoire. On dénombre 1572 exploitations agricoles en 2010 pour une production brute standard (PBS) totale de 112 millions d'euros en 2010 (agreste 2013). Les productions majoritaires sont : la culture intensive de maïs, la kiwiculture, la culture de l'asperge, l'élevage de canard gras, la polyculture-élevage (bovin ou/équin et production de foin), le maraichage. Le Pays compte un port de pêche à Capbreton, où le produit est vendu en direct. Certaines productions sont marginales mais reconnues : cacahuète à Soustons, plantes aromatiques, pêche en eau douce.

Le poids de l'économie agricole est variable selon les secteurs du territoire mais reste important sur l'ensemble de celui-ci. Certaines cultures sont stratégiques pour des raisons économiques (kiwi, maïs...), d'image (cacahuète,

aromates), d'autres le sont car elles participent de l'aménagement du territoire et de l'entretien des paysages (élevage), d'autres enfin sont importantes pour le maintien de la biodiversité (foin, élevage de poney landais). Toutes peuvent jouer un rôle dans l'alimentation territoriale.

De réels atouts et opportunités existent:

- Une augmentation de population de 1.8% par an en moyenne, et donc du nombre de consommateurs
- Une appétence des consommateurs pour les produits « locaux »
- Des collectivités en attente d'approvisionnements locaux pour leurs cuisines collectives
- Des coûts d'exploitation faibles dans la vallée de l'Adour grâce au système de pacage commun
- Des structures, types et qualités de sol diversifiés
- Des agriculteurs impliqués, volontaires et force de proposition.

Cependant, la filière alimentaire ne bénéficie pas pleinement de ces atouts. On observe une diminution du nombre d'exploitants, une concentration des activités et une perte de production de richesse (la PBS a diminué sur le territoire - recul de 12% entre 2000 et 2010- (source agreste, 2013). La population agricole est vieillissante et les perspectives négatives pour la transmission-reprise des exploitations. De plus, certaines productions sont totalement dépendantes des subventions et ne trouvent pas leur équilibre économique alors même que les coûts de production sont faibles (foin, élevage bovin).

L'agriculture est peu diversifiée.

D'autre part, le territoire est organisé autour de 3 cuisines centrales pour MACS, le Grand Dax et le Seignanx. Certains consommateurs sont très actifs sur le territoire et prennent les choses en main pour proposer des outils de ventes (organisation de marché, aide à la constitution de magasin de producteurs). Cependant le système non organisé et non coordonné entre production et consommation **ne permet pas de couvrir la demande de la restauration collective et des consommateurs.** Le manque de diversité des productions est notamment relevée alors que des marges de manœuvre sont possibles et que des agriculteurs expriment leur volonté de se diversifier en multiproductions ou de changer de production (notamment en raison des diverses crises économiques et sanitaires). Des possibilités de développement de productions nouvelles en viandes, céréales, légumineuses, produits laitiers sont envisagées. L'encouragement et l'accompagnement de ces initiatives permettraient de **rendre la filière de production alimentaire plus résiliente** face aux crises sanitaires, climatiques et économiques.

L'animation qui permettra de faire le lien entre les différentes initiatives, les acteurs et les projets, doit permettre de **coordonner** au mieux les besoins de l'amont et l'aval de la filière tout en s'assurant de la viabilité économique des équipements développés. Par exemple, de multiples projets de légumerie sont envisagés sur le territoire alors qu'une légumerie existe dans le Seignanx, est-ce viable et pertinent ? Le projet doit permettre **de travailler des complémentarités** dans les projets. Elle a également pour objectif de **rompre l'isolement des agriculteurs** en valorisant le travail collectif, y compris avec des non agriculteurs, dans une logique de développement d'économie agricole sociale et solidaire.

Enfin, le travail réalisé doit avoir pour effet **d'aborder des questions indispensables au développement de la filière alimentaire mais non traitées par les différentes actions agricoles sur le territoire**, notamment la question logistique, l'évolution des métiers de la filière agricole, la modification des habitudes de consommation et d'alimentation, les difficultés pour une partie de la population d'accéder socialement et financièrement à une nourriture de qualité.

Sur les secteurs prioritaires du bassin d'alimentation du captage d'eau potable d'Orist une transition agricole est engagée. Il est nécessaire d'accompagner les producteurs dans leur évolution en leur offrant un écosystème territorial propice au développement d'une activité économique moins impactante sur l'environnement.

• Caractère structurant du projet pour le territoire

Le territoire du Pays Adour Landes océanes connaît une exceptionnelle croissance démographique qui a de nombreux impacts : pression foncière, nouvelle sociologie locale, augmentation globale des revenus locaux, nouveaux types de consommateurs... Les besoins du territoire ont évolué et des inégalités territoriales se sont accrues entre un sud et un littoral en fort développement et un espace intérieur moins structuré. La maîtrise des effets de l'attractivité est un des enjeux majeurs identifiés.

L'autre modification majeure pour le développement du territoire est l'impact du changement climatique sur l'économie locale qui est très liée aux ressources naturelles (agriculture, pêche, sylviculture, surf, tourisme). La prise de conscience de l'intérêt de conserver la qualité des ressources et des espaces pour l'avenir du territoire, la conservation de son attrait touristique et la santé humaine sont largement partagées sur le territoire.

Dans ce contexte, **les élus souhaitent affirmer un projet politique pour l'alimentation qui permette d'évoluer vers un modèle agricole et des habitudes alimentaires plus durables et qui répondent aux nouveaux enjeux**

et nouveaux besoins en développement sur le territoire. La définition d'une stratégie doit permettre d'orienter les investissements des collectivités dans le domaine. Elle permettra également de développer la prise en compte de la question alimentaire dans les politiques d'aménagement, les politiques sociales, et de développement économique. Le projet présenté doit permettre de travailler à l'élaboration de cette stratégie en incluant l'ensemble du territoire dans la dynamique afin de participer à réduire les inégalités territoriales.

Le projet aura également pour intérêt de **créer des synergies** entre la territorialisation de l'alimentation et les stratégies existantes sur le territoire (plan climat, SCOT, développement du tourisme durable...) et entre le projet mené localement et les projets développés à la périphérie du territoire. Il participera au développement d'une coopération interterritoriale.

- **Plan d'actions**

Afin de répondre aux objectifs fixés, il est proposé une **méthodologie de co-construction innovante** consistant à mener en parallèle l'animation et la mobilisation des acteurs avec la construction du diagnostic, le partage des enjeux, la formulation des objectifs et l'établissement du plan d'actions.

Le principe est d'amener les acteurs locaux à se mobiliser et à construire un projet en se regroupant pour réaliser des actions et répondre à des objectifs précis servant le projet tout au long des 18 mois de travail. Ils ne seront pas amenés à travailler de façon formelle sur une stratégie et un plan d'actions. En effet, les éléments de la gestion de projet sont nécessaires mais ne permettent pas de mobiliser efficacement les acteurs de terrain car trop techniques et segmentant la réflexion. Les acteurs seront donc sollicités pour cartographier leur territoire sur la question alimentaire. Cette réalisation permettra de mieux connaître le territoire en matière alimentaire, et participera à mettre en évidence les manques, les points forts, les éléments à développer ou renforcer. Au cours de ces séances créatives, les acteurs exprimeront leurs attentes, se rencontreront, apprendront à se connaître et à connaître leur territoire.

La cartographie participative a été utilisée sur une partie du territoire en matière touristique, l'idée est de reproduire cette technique sur un territoire plus vaste et une thématique spécifique.

Phase de création d'un collectif diversifié

Le premier travail consistera à créer des équipes territoriales composées d'un technicien de chaque EPCI et d'un acteur du territoire, ainsi qu'un binôme à l'échelle du Pays. Ces 10 personnes seront les ambassadeurs du projet et la pierre angulaire de l'animation du projet. Le groupe devra être diversifié et transversal. Ce groupe devra définir les items à cartographier (exemple : les producteurs) et les informations nécessaires à connaître (exemple : production bio). Ce travail collectif doit permettre de créer des liens forts entre les acteurs pilotes sur l'ensemble du territoire et permettra de travailler sur les enjeux.

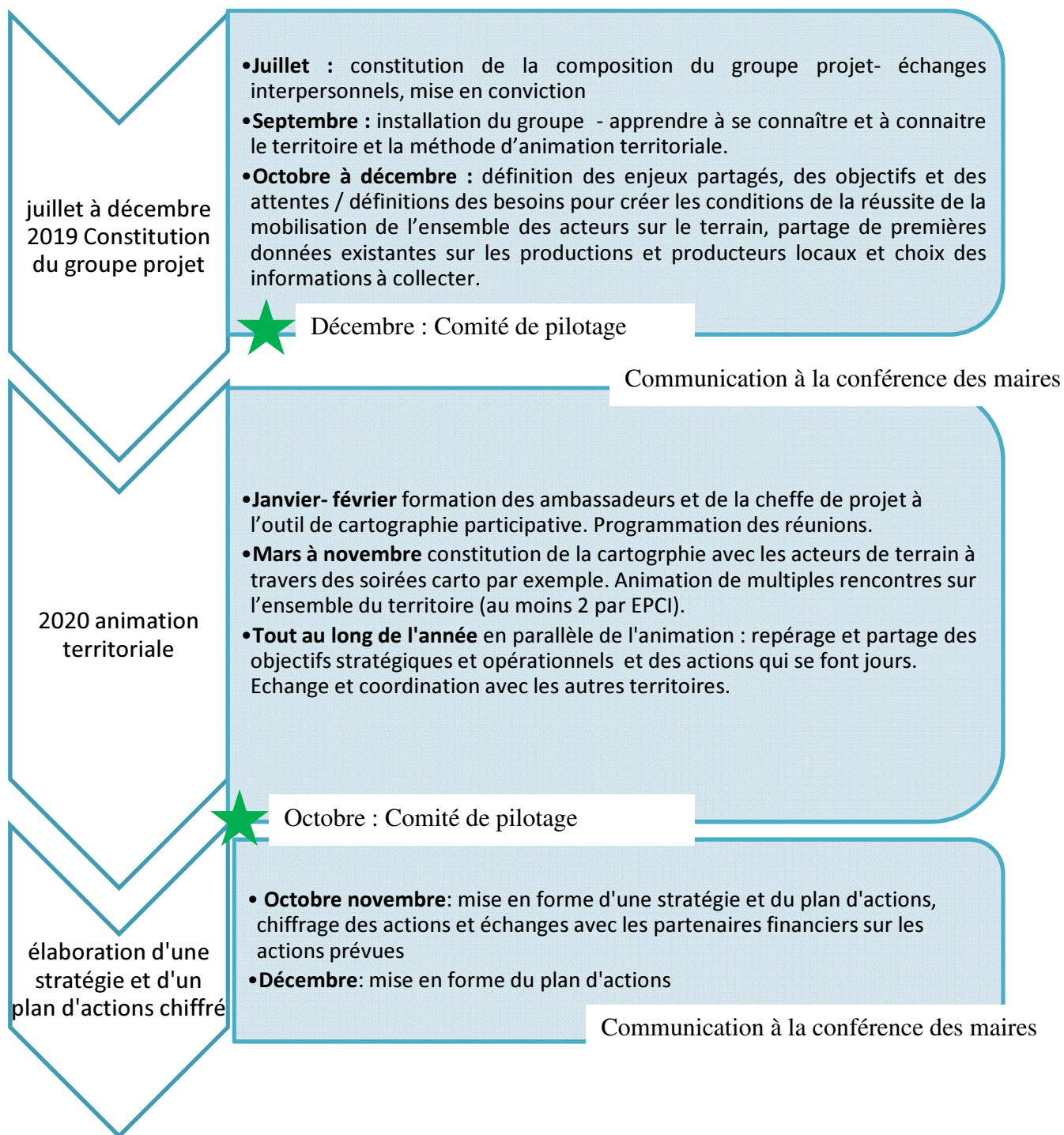
Phase de massification : le groupe projet quitte le Pays pour aller sur le territoire

Une animation au plus près du terrain sera réalisée sur plusieurs mois avec pour objectif affiché de réaliser la cartographie numérique du développement de l'alimentation sur le territoire (collecte d'informations sur support carto) et la constitution d'une base de données partagée et évolutive des éléments présents sur le territoire. Cette action aura pour effets une mobilisation et la création d'une dynamique de l'ensemble des acteurs et sur l'ensemble du territoire. Le travail réalisé et les échanges permettront d'établir un diagnostic, de faire ressortir des objectifs et de susciter ou légitimer des actions prévues ou à réaliser.

Tout au long de l'année 2020, l'animation cartographique sera un prétexte pour réunir des acteurs du territoire afin d'échanger avec eux sur les décisions prises et l'avancée du projet et éventuellement l'amender ou le réorienter, identifier de possibles actions. Elle permettra de mettre en présence des acteurs et groupes d'intérêt différents, les acteurs institutionnels et les entrepreneurs de la production, la transformation, la diffusion, la commercialisation et la consommation.

Le Pays dédiera 0.5 équivalent temps plein à l'animation de ce projet sur l'ensemble des 18 mois. La mission sera réalisée par la cheffe de projet valorisation des ressources naturelles qui a également en charge la coordination de l'animation Natura 2000 des sites des Barthes de l'Adour et l'animation du conseil de développement du Pays.

PLANIFICATION DU PROJET



• Partenariat

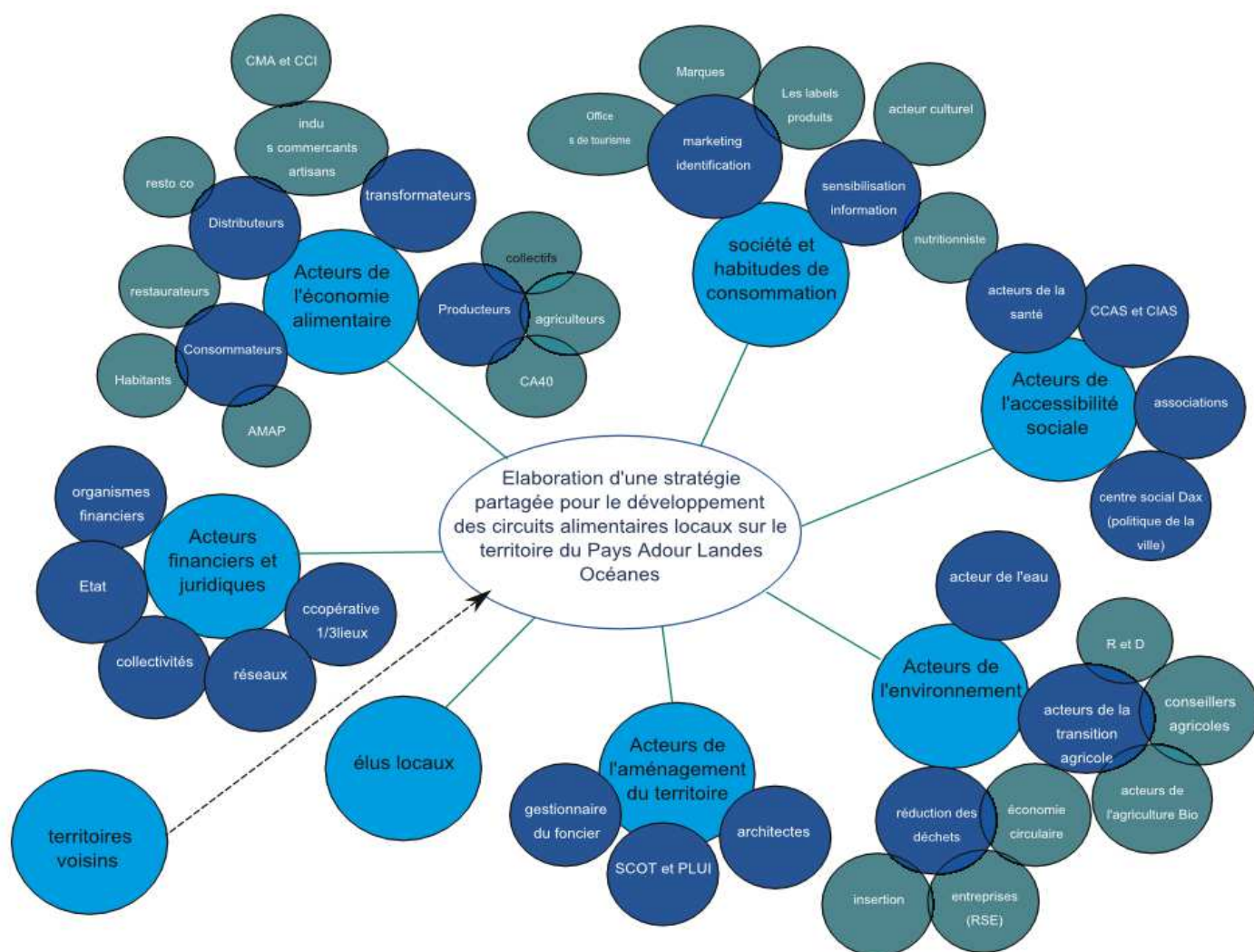
Le projet s'appuiera sur des acteurs du territoire, certains sont déjà en relation avec le Pays mais d'autres sont à identifier ou à convaincre de l'intérêt de la démarche.

Ils seront regroupés dans un Comité de pilotage qui ne se réunira que 2 fois, en début et en fin de programme. Le projet se centrera surtout autour d'ateliers qui auront pour objet la production de la cartographie collaborative.

Il est prévu de s'appuyer sur un groupe projet restreint qui sera en contact régulier et constituera le cœur du projet : il s'agit d'un groupe d'ambassadeurs qui aura pour rôle de diffuser la démarche sur l'ensemble du territoire. Il sera constitué d'un binôme par EPCI et à l'échelle du Pays Adour Landes Océanes.

L'objet même du projet étant la constitution du partenariat et la mise en réseau des acteurs, il n'est pas possible à ce stade de fournir une carte complète des acteurs mobilisés. Cependant nous pouvons indiquer les types d'acteurs qui seront mobilisés et ce à quoi nous souhaitons aboutir à l'issue des 18 mois d'animation.

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS A METTRE EN RESEAU



Certains de ces acteurs sont d'ores et déjà partenaires du Pays Adour Landes Océanes, mais n'échangent pas nécessairement entre eux : EMA/ Agrobio40, ALPAD, AMAP de Labenne, CPIE du Seignanx, CBE du Seignanx, collectif d'agriculteurs de Tethieu, département des Landes, UCR de Dax, Cuisine centrale de MACS, restaurant Eole, Culture solidaire, Barthes Nature.

Certains acteurs sont connus mais non associés aux travaux spécifiques à l'alimentation : entreprises de l'IAA Labeyrie, CAUE, les techniciens des plans climat et de l'aménagement du territoire, centre social ...
Le Pays pourra également s'appuyer sur son conseil de développement.

L'animation vise à identifier, rassembler et mobiliser l'ensemble des parties prenantes souhaitées et à développer les relations entre les différents acteurs et groupes d'acteurs.

Les acteurs périphériques du territoire seront également pris en compte à travers des échanges et d'éventuelles actions de coopération. Un projet, développé en parallèle et complémentaire du présent projet vise à développer la coopération territoriale sur la question alimentaire. Une stagiaire de Master 2 aura la mission de développer un projet de partenariat dans le cadre du programme leader du GAL Adour Landes Océanes entre juin et décembre

2019. Il semble en effet nécessaire de travailler les complémentarités avec les territoires de proximité concernant les circuits alimentaires locaux afin de renforcer l'efficacité de l'action.

Nom du partenaire	Actions menées par le partenaire dans le projet
Coordonateur chef de file Pays Adour Landes Océanes	Le Pays aura la charge de mettre en œuvre le projet, d'accompagner le développement de l'animation sur l'ensemble du territoire, de rassembler l'ensemble des données produites, de mettre en mot l'expression des acteurs pour formuler une stratégie, d'accompagner les acteurs dans la formulation et la budgétisation de leurs actions. Il sera également chargé de faire le lien avec les territoires de proximité et les acteurs pilotes extérieurs au territoire (Conseil départemental,...)
Le groupe projet (2 personnes référents par EPCI : un acteur privé et un technicien d'EPCI et 2 personnes à l'échelle de l'ensemble du territoire, dont la cheffe de projet)	Echanger, partager leurs expériences et leurs projets. Etre des ambassadeurs pour mettre en conviction l'ensemble des acteurs concernés par la question alimentaire. La Communauté de communes du Seignanx et le CBE du Seignanx, pilotes sur le territoire, seront un appui important pour le développement du projet.

• Résultats attendus

Retombées directes (RD) et indirectes (RI), résultats attendus pour chaque objectif numéroté en fonction du code de la stratégie.

RD1.1: Les investissements dans le développement des circuits alimentaires locaux sont complémentaires et permettent d'apporter des solutions pour des productions diversifiées.

RI1.1 : Les productions locales sont suffisamment diversifiées et volumineuses pour répondre au maximum aux besoins des acheteurs.

RD1.2.a : l'ensemble des actions sont menées afin d'atteindre les mêmes objectifs et se complètent pour être efficaces

RD1.2.b : l'ensemble des actions à réaliser sont identifiées et planifiées et les démarches de financement peuvent être anticipées

RD2.1 : la volonté de développement des circuits alimentaires locaux et si possible bio n'est plus l'apanage de quelques acteurs très dynamiques mais est désormais une volonté partagée par de nombreux acteurs

RD2.2: l'ensemble du territoire se met en action et la cohésion de développement territorial est maintenue

RI2.2 il n'existe plus d'inégalité territoriale d'accès à des produits alimentaires locaux de qualité

RD.3.1a : les acteurs déterminants du système alimentaire local sont identifiés et contactés

RD.3.1b : des acteurs divers se connaissent et échangent

RI.3.1b : de nouvelles idées, nouveaux projets se développent, notamment des projets transversaux et multi partenarial.

RD3.2 : la question alimentaire est traitée dans sa globalité et la stratégie mise en place prend en compte la problématique dans son ensemble

RD3.3 : L'ensemble des acteurs locaux, publics et privés sont mobilisés pour le développement des circuits alimentaires de proximité.

A l'issue des 18 mois, le territoire devra disposer d'une feuille de route coordonnée et partagée pour le développement de l'alimentation locale. Cette feuille de route fixera les objectifs opérationnels et stratégiques ainsi que le plan d'actions à réaliser pour les atteindre. Les actions ont vocation à être réalisées et portées par l'acteur à l'échelle la plus pertinent et cohérente. Ainsi, le Pays chef de file de la coordination ne sera pas nécessairement maître d'ouvrage des actions prévues.

L'idéal étant que la dynamique engagée participe à faire système sur le territoire et au-delà.

- **Valorisation et diffusion des résultats**

Une évaluation sera réalisée à l'issue du projet par la cheffe de projet, notamment sur la méthode mise en place. Elle sera présentée au sein du réseau régional via PQNA et pourra être partagée avec d'autres acteurs de développement. L'objectif étant de diffuser largement la méthode.

La cartographie participative s'appuie nécessairement sur un site Internet, il sera également utilisé pour communiquer sur les grandes étapes et enjeux du projet en direction des acteurs participants aux ateliers.

Un relais sera également assuré sur la page Facebook du Pays Adour Landes Océane pour le grand public.

Un retour vers les élus est prévu en commission générale du conseil syndical et une présentation pourra être faite à la conférence des maires.

Deux comités de pilotage seront organisés en fin de chaque phase pour effectuer un retour vers les partenaires financiers, techniques et élus référents.